

Fait divers. Mardi après-midi, deux malfaiteurs armés, cagoulés et casqués se sont emparés de la recette de la piscine du Charrel.

Ils se font braquer pour un butin de 30 à 40 euros

■ Tout ça pour ça. Mardi, sur les coups de 16h, deux malfaiteurs ont semé la terreur dans le hall de la piscine du Charrel. Armés, cagoulés et casqués, les deux hommes ont mis en joue puis frappé l'agent de médiation et la caissière de l'accueil afin de se faire remettre les clés du coffre. Gênés par l'intervention d'un maître nageur, ils ont finalement pris la fuite avec la recette du jour pour tout butin, soit 30 à 40 euros.

Un trésor bien maigre au regard des violences subies par les deux saisonniers, au beau milieu de l'après-midi, alors que l'Oasis du Charrel affichait complet. Les braqueurs ont fait irruption dans le hall, l'un pistolet au poing. Il s'en prend d'abord au médiateur en lui assénant deux coups de crosse sur la nuque. Il met ensuite en joue la caissière, lui réclame les clés du coffre et la frappe à l'oreille avant de la trainer dans la direction supposée du coffre.

Dans le couloir, les deux hommes croisent un autre médiateur et un maître nageur, en pause. Ils les menacent avec leur arme et les somment de refermer la porte de la pièce où ils se trouvent. L'agent de médiation en profitera pour appeler la Police avec son portable. Pendant que ses agresseurs fouillent son sac, la caissière s'échappe, se réfugie sur le bassin et alerte un maître nageur. Celui-ci se dirige alors vers le hall. Le malfaiteur s'en aperçoit, pointe son arme dans sa direction, tire dans la vitre qui les sépare, sans la briser, puis s'enfuit dare-dare avec son complice sur un puissant scooter.

Bilan des opérations : 30 à 40 euros dérobés dans la caisse, une



Hier, l'activité a repris à la piscine du Charrel, comme si de rien était.

piscine bondée à évacuer et deux agents admis aux urgences. Ils en ressortiront rapidement avec 7 jours d'arrêt de travail pour le médiateur, de multiples contusions et 11 points de suture à l'oreille pour la caissière. Elle qui venait tout juste d'être embauchée ne reprendra sans doute pas le travail.

« Une agression sauvage et interpellante »

Informé du braquage, Daniel Fontaine s'est immédiatement rendu sur place pour rencontrer les personnels de la piscine. « Ils étaient émus, consternés, mais très soudés » signale le maire d'Au-

bagne. « Ils ont fait esprit de corps, sans baisser les bras. Ils sont retournés à leur travail 5 minutes après » ajoute l'édile qui est allé ensuite à l'hôpital s'enquérir de l'état de santé des deux victimes. Sur le fond, Daniel Fontaine juge cette agression « particulièrement sauvage et interpellante. Des gens sont prêts à s'attaquer aux personnes et aux biens publics pour quelques dizaines d'euros. Il s'agit là d'un comportement déplorable et d'une dérive inquiétante de notre société. »

Selon les premiers éléments de l'enquête, aucun impact de balle n'a été retrouvé sur la baie vitrée.

« Les auteurs ont dû utiliser un pistolet d'alarme ou une cartouche à gaz, pas une arme dangereuse » indique-t-on de source policière. Ils devaient également être gantés puisque aucune empreinte digitale n'a pu être relevée dans le hall. Seul piste à suivre : la cagoule d'un des braqueurs, retrouvée à l'entrée de l'A50, sur la bretelle de la Penne-sur-Huveaune en direction de Marseille. Des analyses ADN sont en cours et les enquêteurs ont bon espoir qu'elles révéleront « l'identité de quelqu'un de connu, car on se lance pas à la légère dans un braquage de la sorte. »

GEOFFREY DIRAT